



PARLEMENT
BRUXELLOIS

035773

RECU LE 19 OCT. 2023

QUESTION ORALE DE M. MOHAMED OURIAGHLI, DÉPUTÉ DU GROUPE SOCIALISTE

À MME BARBARA TRACHTE, CHARGÉE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ & M. ALAIN MARON CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE, AU SEIN DU COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Concernant « **La sensibilisation à l'hyperémèse gravidique** »

Bruxelles, le 12 octobre 2023

Madame la Ministre-Présidente,
Monsieur le Ministre,

Les nausées et les vomissements sont courants chez la femme enceinte, surtout durant les premiers mois de la grossesse. Mais, quand ceux-ci se font incoercibles, intenses et constants, il peut s'agir d'hyperémèse gravidique. Représentant l'une des premières causes d'hospitalisation pour les femmes enceintes, il s'agit d'une pathologie qui reste encore peu connue.

Celle-ci engendre une fatigue extrême liée au fait que la femme enceinte ne peut plus manger ou boire. Elle peut vomir des dizaines de dizaines de fois par jour et nuit si bien qu'elle peut perdre rapidement jusqu'à 5% de son poids, et souffrir de déshydratation et carences diverses. L'hospitalisation s'avère nécessaire pour remettre la future maman sur pieds lorsque la perte de poids est trop importante et que les traitements médicamenteux n'agissent pas favorablement. Une série d'autres conséquences viennent handicaper la femme enceinte dans sa vie professionnelle et dans sa vie quotidienne : hyperthyroïdie, insuffisance rénale, sommeil perturbé, anxiété, dépression, arrêt maladie, retrait de la vie sociale, etc ...

Les causes de l'hyperémèse gravidique seraient hormonales et génétiques, d'après certaines études. Elle peut durer plusieurs mois, voire toute la durée de la grossesse. La malnutrition chronique et la déshydratation sur le long terme peuvent entraîner des problèmes de santé pour la femme enceinte et influencer la croissance du bébé. On estime que l'hyperémèse gravidique touche aux alentours de 4 à 10% des femmes, et 3% des femmes, dans la forme la plus grave de la pathologie. En Belgique, le chiffre avancé est de 3.500 femmes par an mais il serait sous-estimé d'après l'asbl Hyperemesis Belgium.

Comme d'autres maladies exclusivement féminines telles que l'endométriose, l'hyperémèse gravidique semble avoir été « invisibilisée », peut-être parce que les nausées et les vomissements sont considérés comme des symptômes normaux de la grossesse, mais aussi parce que les femmes n'osent pas parler du calvaire d'une grossesse difficile. La souffrance physique et la détresse psychologique de certaines femmes sont telles qu'elles envisagent l'avortement pour mettre fin à la situation dans laquelle elles sont plongées, alors que leur grossesse est désirée et attendue ...

Madame la Ministre-Présidente, Monsieur le Ministre, voici mes questions :

- Trop peu de femmes semblent connaître l'existence de cette pathologie, notamment parmi les futures mamans et même les mères qui ont vécu cette situation sans pouvoir mettre des mots dessus. Quelles initiatives prenez-vous, dans vos compétences, pour améliorer l'accès aux informations relatives à cette maladie, et sensibiliser les futures mamans ?
- Il semble que l'hyperémèse gravidique n'était pas considérée comme une pathologie mais comme un problème psychologique il n'y a pas si longtemps. Une prise de conscience des réalités vécues par les patientes de la part des médecins généralistes, des sage-femmes et des gynécologues obstétriciens est aussi essentielle, notamment en matière de diagnostic. Une politique concertée avec le Gouvernement fédéral, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles est-elle envisagée ?
- Des associations ou mouvements de soutien se mettent en place pour venir en aide aux femmes concernées par la maladie. Existe-t-il des structures subventionnées par la COCOF qui informent et sensibilisent à cette pathologie ? Le cas échéant, quels sont les budgets y consacrés et en faveur de quelles initiatives ?

Je vous remercie pour vos éléments de réponse.



Mohamed OURIAGHLI
Député